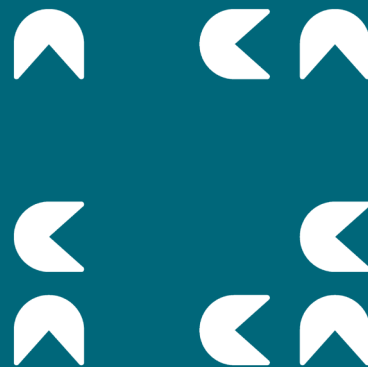


ACCOMPAGNEMENTS ET DÉLÉGATIONS EN MARCHÉS ET FESTIVALS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Auteurs, autrices et cinéastes / producteurs, productrices



Dans la continuité des dispositifs de soutien et d'accompagnement à la création cinéma et audiovisuel des professionnels de la filière de Nouvelle-Aquitaine, ALCA propose d'accompagner les déplacements sur les marchés et festivals du cinéma et de l'audiovisuel.

Pour ces accompagnements, ALCA propose une prise en charge financière selon les modalités présentées ci-dessous.

Ces délégations s'adressent aux auteurs et autrices, cinéastes et producteurs ou productrices engagés dans une pratique professionnelle avérée. Les accompagnements liés à l'émergence sont proposés par ailleurs.

Ces délégations concernent les marchés et festivals hors Nouvelle-Aquitaine. Des accompagnements spécifiques sont proposés par ailleurs pour les manifestations du territoire par ALCA (Stand, rencontres professionnelles...).

I - OBJECTIFS

Ces délégations sont proposées pour :

- répondre aux objectifs régionaux : circulation des professionnels et des idées, repérer et accueillir des talents, développer la coproduction internationale ;
- accompagner les auteurs, les autrices, les producteurs et les productrices de façon personnalisée en fonction de leurs besoins, être actif dans la mise en réseau et la visibilité des professionnels néo aquitains.

Elles permettent de :

- découvrir des réalisateurs, des réalisatrices et des projets / trouver un (co)producteur ou (co)productrice ;
- développer son réseau ;
- échanger avec d'autres professionnels et artistes français ou internationaux ;
- se confronter à l'environnement de la création et de la production.

Ces formes d'accompagnement sont réservées aux auteurs, autrices, productrices ou producteurs délégués en recherche ou développement de projets. Il ne s'agit pas d'un soutien dans le cadre d'une sélection officielle en festival.

II - BÉNÉFICIAIRES

Pour les producteurs et productrices, l'accompagnement est réservé aux producteurs et productrices délégués dont l'activité principale est la production cinématographique et audiovisuelle. Une seule personne physique par société pourra être prise en charge pour chaque demande.

Pour les auteurs, les autrices cinéastes, l'accompagnement concerne les professionnels engagés dans une pratique qui constitue leur activité principale.

Les demandes de participation à un festival devront être en phase avec les rendez-vous professionnels incontournables pour le secteur d'activité des bénéficiaires.

Un même bénéficiaire (société ou auteur ou autrice, cinéaste) ne peut pas être aidé plus de deux fois par an.

III - MODALITÉS

ALCA sélectionne les candidatures sur les critères suivants et selon ses possibilités budgétaires :

1 - Délégations Création :

Les professionnels peuvent demander un accompagnement pour participer à l'un des marchés ou festivals référencés en annexe (pour tout festival ou marché non inscrit sur la liste, merci de contacter l'agence).

Pour pouvoir bénéficier de cette forme d'accompagnement, la société demandeuse doit avoir produit au moins un film du genre correspondant au festival au cours des douze derniers mois pour le court métrage et le documentaire ; des 24 derniers mois pour le long métrage ou la fiction audiovisuelle (y compris pour les films en développement avec un contrat de cession de droits d'auteur).

Pour les auteurs, autrices, cinéastes, l'accompagnement concerne les professionnels engagés dans une pratique avérée qui constitue leur activité principale ; ils devront avoir eu au moins un film produit professionnellement dans les

24 derniers mois ou avoir obtenu une aide ou une bourse (régionale, nationale ou internationale) dans les 12 derniers mois.

La demande s'effectue **un mois avant la manifestation** uniquement via le formulaire délégation :

<https://framaforms.org/delegation-accompagnement-a-la-carte-formulaire-candidature-spontanee-1674150421>

2 - Délégations constituées par l'agence ou sur appel à candidature

En fonction de l'actualité et des besoins recueillis, l'agence peut identifier des bénéficiaires pour participer à des délégations ou proposer des appels à candidatures spécifiques.

Ex : Cannes, Annecy, ...

Cette proposition de l'agence est diffusée sur le site Internet d'ALCA et via sa lettre électronique.

IV - CONDITIONS

L'accompagnement proposé par l'agence, dans la limite de ses moyens, est incitatif : la prise en charge ne concerne pas la totalité des frais.

Prise en charge :

- La prise en charge sera calculée en fonction du coût de la participation au marché ou au festival.
- Une grille indicative des prises en charge avec un plancher et un plafond est fournie pour chaque festival ou marché (de 100€ à 450€ maximum).
- La prise en charge s'effectue uniquement par un remboursement sur justificatifs.
- La remise du formulaire « Délégations en festivals » dûment rempli et accompagné des justificatifs nécessaires déclenchera le remboursement par l'agence d'une partie des frais (seules les dépenses relatives au transport, à l'hébergement et aux frais d'accréditation ou frais promotionnels des projets présentés sont éligibles).
- Il devra être remis dans un délai d'un mois après la fin de la manifestation.

ALCA se réserve le droit de revoir les modalités de prise en charge financière suivant ses possibilités budgétaires.

Engagements des professionnels accompagnés :

- Prendre part aux rendez-vous professionnels déterminés avec l'agence ;
- Organiser avec l'équipe d'ALCA une réunion et/ou envoyer un bilan écrit à fournir dans les semaines suivant la manifestation.

V - CONTACTS

Noémie Benayoun

Chargée de mission Création et Initiative régionale

Tél. : +33 (0)5 47 50 10 08

noemie.benayoun@alca-nouvelle-aquitaine.fr

Maëlys Gosset

Assistante du Département Cinéma et audiovisuel

Tél. : +33 (0)5 47 50 11 31

maelys.gosset@alca-nouvelle-aquitaine.fr

ANNEXE

LISTE DES FESTIVALS ÉLIGIBLES À L'ACCOMPAGNEMENT EN DÉLÉGATION (ISSUE DES LISTES CNC)

En France

- Aix-en-Provence : Festival Tout Courts
- Alès : Festival Itinérances
- Alpe-d'Huez : Festival international du film de comédie
- Angers : Festival Premiers Plans
- Annecy : Festival du film d'animation
- Aubagne : Festival international du film
- Belfort : Festival Entrevues
- Brest : Festival européen du film court
- Brive-la-Gaillarde : Festival du moyen métrage de Brive
- Caen : 5 jours Tout Court
- Cannes : Festival international du film / Quinzaine des réalisateurs / Semaine internationale de la critique
- Clermont-Ferrand : Festival international du court métrage
- Créteil : Festival international de films de femmes
- Douarnenez : Festival de cinéma
- Gardanne : Festival cinématographique d'automne
- Gérardmer : Festival international du film fantastique
- Gindou : Rencontres cinématographiques
- Grenoble : Festival du court métrage en plein air
- La Bourboule : Plein la bobine
- Lussas : États généraux du documentaire
- Lille : Rencontres audiovisuelles
- Marseille : Festival international du documentaire (FID)
- Metz : Rencontres européennes de court métrage
- Meudon : Festival du court métrage d'humour
- Montpellier : Festival international du film méditerranéen
- Nice : Un festival c'est trop court
- Pantin : Festival international du film court
- Paris : Cinéma du réel / Paris tout court
- Strasbourg : Festival européen du film fantastique
- Rennes : Court métrage
- Trouville : Festival Off-Courts de Trouville
- Villeurbanne : Festival du film court

À l'étranger :

- Allemagne : Festival international du film de Berlin (Berlinale) / Dresden / Oberhausen / Hambourg / Mannheim / Stuttgart : Trickfilm
- Angleterre : Leeds ;
- Australie : Melbourne / Sydney : Festival du film, Festival du court métrage de Sydney (Flickerfest)

- Autriche : Festival de Vienne (Viennale)
- Belgique : Bruxelles, Oh, ce court ! / Namur / Festival international du film fantastique de Bruxelles / Festival d'animation Bruxelles (Anima)
- Brésil : Rio de Janeiro : Festival international du court métrage de Rio de Janeiro (Curta cinema) / Anima Mundi - Festival International du film d'animation
- Burkina Faso : Fespaco
- Canada : Ottawa / Toronto / Montréal, Nouveau Cinéma / Festival International de Film Fantasia
- Corée du Sud : Festival international du film de Busan
- Croatie : Festival du film d'animation de Zagreb (Animafest)
- Danemark : Odense / Festival international du film de Copenhague (CPH:DOX)
- Ecosse : Festival international d'Édimbourg
- Émirats Arabes Unis : Festival de Dubaï
- États-Unis : Palm Springs / Sundance Festival Films / Festival du film indépendant d'Aspen / Festival de Cleveland / Tribeca de New York / Festival International de Rhode Island
- Espagne : Bilbao / Barcelone Alternativa / Festival du film fantastique de Stiges / Valence / Valladolid
- Finlande : Tampere
- Grèce : Drama
- Italie : Rome, Arcipelago / Venise / Sienne
- Iran : Téhéran
- Irlande : Festival du film de Cork (Corona) ;
- Japon : Festival international du film d'animation de Hiroshima / Festival de Sapporo / Festival international du film de Tokyo (Short shorts)
- Pays-Bas : Rotterdam, Festival International du Film / Festival de Nimègue (Go Short) / Festival du film documentaire d'Amsterdam (IDFA)
- Pologne : Cracovie ;
- Portugal : Espinho, Cinanima / Vila do Conde / Fundao, Imago / Festival de Lisbonne (IndieLisboa) / Festival Vila do Conde / Festival International du Film documentaire de Lisbonne (Doclisboa)
- République Tchèque : Festival de Teplice (Anifest) / Festival international du film documentaire de Jihlava
- Russie : Festival international du film de Saint-Petersbourg (SPIFF) / Festival international du documentaire, du court métrage et du film d'animation de Saint-Petersbourg (Message to Man)
- Suède : Festival international du court-métrage d'Uppsala
- Suisse : Genève, Cinéma Tout Écran / Festival international du film de Locarno / Festival de Nyon (Visions du Réel) / Festival de Wintherthur / Festival du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF)
- Ukraine : Kiev, Molodist



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**
+33 (0)5 47 50 10 00
www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême